Les élections des maires

St-Etienne, 15 mai. — Le Conseil municipal a procédé, ce soir, à l'élection du maire et des adjoints.

M. Chavanon, maire sortant, républicain, a été élu par 19 voix contre 17 données à M. Géroudet, député socialiste.

Amiens, 15 mai. — M. Fiquet, député radical, vient d'être réélu maire par 20 voix contre 15.

Condamné à mort pour un double assassinat

Blois, 15 mai. — La Cour d'assises du Loir-et-Cher vient de condamner à mort le nommé Meynie, qui, le 30 janvier, assassina, pour les voler, M. Couette, âgé de 75 ans, et sa domestique, la veuve Deschamps, âgée de 74 ans.

Meynie était déserteur d'un bataillon d'Afrique, et avait déjà subi quatorze condamnations.

Pas de choléra à Marseille

Marseille, 15 mai. — Contrairement à certains bruits, il n'y a eu jusqu'ici à Marseille, non seulement aucun décès de choléra, mais de plus, aucun cas. La situation sanitaire est actuellement excellente.

Démission du chef d'état-major général en Italie

Rome, 15 mai. — La nouvelle de la démission du général Primerano, chef d'état-major général, est confirmée.

Cette démission, qui aurait pour cause des dissentiments persistants avec le général Ricotti, cause une vive impression dans les cercles militaires.

Un procès contre les socialistes en Allemagne

Berlin, 15 mai. — Ce matin a commencé le procès intenté aux chefs, aux organisateurs, et aux leaders de l'organisation du parti socialiste, pour transgression à la loi sur les associations.

Ces poursuites sont basées sur ce fait que, dans les années 1893 et 1895, en leur qualité d'organisateurs et de leaders, d'associations politiques, dont l'objet est de traiter des sujets politiques, ils ont entretenu des relations avec d'autres associations du même genre par des échanges de correspondances et des subventions en argent.

Les accusés sont au nombre de 47.

Parmi eux, se trouvent MM. Auer, Bebel et Singer, députés. Le tribunal a entendu aujourd'hui ces députés et trois autres accusés. La continuation des débats a été renvoyée à demain.

Le bourgmestre antisémite de Vienne

Vienne, 15 mai. — L'empereur a ratifié l'élection de l'antisémite M. Scroubach, comme bourgmestre de Vienne. Le nouveau bourgmestre prêtera serment mardi prochain.

Une catastrophe maritime Deux millions et demi de dégâts

Hull, 15 mai. — Ce matin, vers six heures, et à marée haute, les grandes portes d'un bassin en voie d'achèvement se sont rompues. Les eaux d'un bassin voisin ont fait violemment irruption dans le nouveau bassin, entraînant avec elles plusieurs vaisseaux.

Deux d'entre ces derniers ont coulé à pic. Une barque de pêche a été mise en pièces.

Deux autres barques ont reçu de fortes avaries.

L'ancien bassin est rempli d'épaves. Tous les bâtiments qui s'y trouvaient avaient rompu leurs amarres.

Les dégâts sont évalués à deux millions et demi de francs.

Il n'y a heureusement aucun accident de personnes.

L'agitation en Crète

Constantinople, 15 mai (source anglaise). — Le comité crétois a été reconstitué, et les musulmans du district de Retimo, craignant un soulèvement, se retirent dans les villes.

L'inquiétude est grande.

Le conseil des ministres s'est réuni hier soir, au palais du grand vizir, et s'est entretenu de la situation de la Crète.

Un complot contre la vie du nouveau shah

Aden, 15 mai. — Des marchands de Bouschère, (Golfe Persique) écrivent qu'un complot a été découvert à Ispahan, contre la vie du nouveau shah, et que le résident anglais a réclamé la protection de trois coupliées, réfugiés à Bender-Abbas.

Le choléra en Egypte

Alexandrie, 15 mai. — Trente-cinq nouveaux cas de choléra ont été constatés hier à Alexandrie. La ville est divisée en sections, et une équipe de médecins européens a été organisée spécialement pour combattre le fléau.

Le khédive a publié une circulaire recommandant des mesures de précaution énergiques.

Le Caire, 15 mai. — Il résulte d'une enquête approfondie que le choléra a été apporté cet hiver en Egypte par des chauffeurs indigènes employés à bord de bateaux anglais.

L'annonce d'un nouvel envoi de troupes venant de l'Inde, pour remplacer à Souakim, et même à Alexandrie, les troupes égyptiennes envoyées à Akaché, achève d'inquiéter la population, qui redoute de ce chef le développement de l'épidémie.

Epilogue des manifestations anti hongroises à Belgrade

Londres, 7 mai. — On télégraphie de Vienne au *Times*, qu'à la suite des outrages faits au drapeau hongrois à Belgrade, 62 arrestations ont été opérées : 20 personnes ont été condamnées à l'emprisonnement ; 5 étrangers ont été expulsés de Serbie.

Mort de M. Rousselle, président du Conseil municipal de Paris

Paris, 15 mai. — M. Rousselle, président du dernier conseil municipal de Paris, a succombé ce matin à la cruelle maladie — un cancer au ventre — qui le tenait éloigné de l'hôtel de ville depuis le commencement de l'année.

Il avait été réélu, le 3 courant, conseiller municipal du quartier de la Maison-Blanche, au premier tour de scrutin, par 3.593 voix sur 6.361 votants.

Il était né en 1836 à Nangis (Seine-et-Marne). Après avoir fait de la politique à Bordeaux, il vint à Paris où il combattit le ministère du Seize-Mai.

En 1881, il fut élu pour la première fois conseiller municipal et depuis lors constamment réélu.

Membre du conseil général, il s'occupa particulièrement des aliénés et des enfants assistés et il soutint avec une fougue extrême le trop fameux Robin de Cempuis. Il est probable que ses obsèques seront faites aux frais de la ville de Paris.

M. Félix Faure s'est fait inscrire au domicile de M. Rousselle par un de ses officiers, le commandant Moreau.

Réunion du conseil des ministres

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Parmi les projets dont le conseil s'est occupé aujourd'hui en prévision de la prochaine rentrée des Chambres, il faut violemment irruption dans le nouveau bassin, entraînant avec elles plusieurs vaisseaux.

Deux d'entre ces derniers ont coulé à pic. Une barque de pêche a été mise en pièces.

Deux autres barques ont reçu de fortes avaries.

L'ancien bassin est rempli d'épaves. Tous les bâtiments qui s'y trouvaient avaient rompu leurs amarres.

Les dégâts sont évalués à deux millions et demi de francs.

Il n'y a heureusement aucun accident de personnes.

Retour d'un explorateur

Paris, 15 mai. — M. de Brettes, l'explorateur bien connu, est arrivé ce matin à Paris, après trois années d'absence; il revient de Colombie où il avait été chargé, par le gouvernement français, d'une mission économique et commerciale.

Il rapporte de ces voyages, outre des renseignements très précieux au point de vue géographique et commercial, des documents ethnographiques d'une grande importance et 25 caisses contenant des collections dont l'intérêt est des plus grands.

M. de Brettes arrive fort éprouvé de ce dernier voyage où, à plusieurs reprises, il a été fortement atteint par les fièvres.

Une explosion à Paris

Paris, 15 mai. — Deux tubes remplis d'acide carbonique ont fait explosion à midi et demi sur la berge du port Louviers où ils venaient d'être déposés.

Ces tubes servent aux brasseurs qui utilisent la pression de l'acide carbonique pour tirer leur bière.

Ils sont très résistants et soumis avant leur emploi à des essais de haute pression.

Les deux tubes ont produit, en éclatant, un bruit formidable qu'on peut comparer à un coup de canon. Tout le quartier a été mis en émoi.

Un des tubes franchissant le parapet a sauté sur le quai Henri IV. Il n'y a eu heureusement aucun accident de personnes.

Ministère des Colonies

Paris, 15 mai. — M. Mathivet, directeur de l'intérieur à la Nouvelle-Calédonie, non installé, a été nommé directeur de l'intérieur au Sénégal.

M. Martineau a été nommé directeur de l'intérieur en Nouvelle-Calédonie, en remplacement de M. Mathivet.

M. Mouttet, gouverneur de 1e classe, est nommé chargé de la Côte-d'Ivoire, en remplacement de M. Bertin, dont il devait faire l'intérim.

Enfin, M. Danel est nommé gouverneur de la Guyane, en remplacement de M. Lamothe.

On se souvient des singuliers incidents auxquels ce dernier fut mêlé à la Grande-Comore, incidents qui aboutirent à la déportation du sultan Said-Ali et qui faillirent amener une interpellation à la Chambre.

Le déplacement de M. Danel est, selon toute vraisemblance, dû à la part qu'il prit à ces incidents qui donnèrent lieu à une enquête.

L'inauguration de l'Exposition de Rouen

Paris, 15 mai. — M. Boucher, ministre du commerce, et M. André Lebon, ministre des colonies, quitteront Paris demain *matin*, à huit heures, pour se rendre à Rouen à l'inauguration de l'Exposition.

A onze heures et demie aura lieu un déjeuner par invitation dans la Galerie des beaux-arts.

Dans l'après-midi seront inaugurées les principales expositions.

Les ministres seront de retour dimanche matin à neuf heures.

Collision à la gare du Nord à Paris

Paris, 15 mai. — Un train de marchandises, parti de la gare du Nord, hier soir, à dix heures, a été pris en écharpe à la hauteur du Pont-Saint-Ange par un convoi de wagons refoulés sur une voie de garage. Il n'y a eu heureusement aucun accident de personnes.

Le service des trains-tramways et de ceinture a été suspendu jusqu'à ce matin.

La population du Havre

Le dépouillement des feuilles de recensement accuse une augmentation de 3,219 habitants sur le recensement de 1891.

La population du Havre, qui était en 1891 de 116,309 habitants, atteint aujourd'hui le chiffre de 119,528.

Le Havre possède donc actuellement près de 40,000 habitants de plus que Rouen et devient, par le fait, la véritable capitale de la Normandie.

Le Pape et les prisonniers italiens d'Abyssinie

On mande de Rome au *Standard* que cinq missionnaires, sous la conduite d'un gentilhomme polonais, partiront lundi prochain de Brindisi pour Massaouah.

Ils espèrent pénétrer dans le Choa et obtenir la libération des prisonniers italiens ; ils portent 2.500 lettres adressées aux prisonniers : ils ont avec eux des vêtements et des médicaments pour les prisonniers.

Le chef de la mission est porteur d'une lettre de Léon XIII au négus, faisant appel à ses sentiments d'humanité. De son côté, le cardinal Rampolla envoie une lettre à l'évêque catholique d'Ethiopie.

Le correspondant du *Daily News* au Caire apprend que Léon XIII s'intéresse beaucoup à l'expédition de Dongola, car il espère qu'une fois le pouvoir du Mahdi anéanti, les anciennes missions du Haut-Nil continueront leur œuvre.

Dans la Lorraine allemande

Strasbourg, 15 mai. — Le statthalter prince de Hohenlohe-Langenburg ira visiter samedi le *Cercle* (arrondissement) de Château-Salins.

La visite qu'il a faite tout récemment aux établissements sidérurgiques et aux mines du cercle de Thionville a été marquée par divers incidents qui donnent la note exacte des sentiments des Lorrains vis-à-vis du gouvernement.

Tout en recevant le statthalter avec déférence et avec l'apparat officiel d'usage, les Lorrains n'entendent pas abdiquer leurs revendications. C'est ainsi qu'à Schromange le maire et le curé ont réclamé une plus large place à la langue française dans les écoles. A Moyeuvre, la réclamation du curé a été plus énergique encore, il a demandé la séparation dans les écoles des enfants allemands et des enfants lorrains; les immigrés apprendraient l'allemand et les lorrains le français, leur langue maternelle.

Le statthalter n'a pu que répondre qu'il prenait bonne note du désir des populations et qu'il étudierait la question. On sait ce que cela veut dire.

Un canal entre la Baltique et la Mer Noire

Saint-Pétersbourg, 15 mai. — M. Flourens, ancien ministre français des affaires étrangères, a soumis au gouvernement russe un projet tendant à la construction d'un canal entre la Baltique et la mer Noire. Ce canal aura 35 mètres de largeur au fond de l'eau, 65 mètres à la surface et 8 m. 5 de profondeur.

Ce rapport sera lu demain à la Société de coopération russe.

Les italiens en Afrique

Rome, 15 mai. — On mande de Massaouah à la date d'aujourd'hui :

« Le ras Mangascia se trouve avec 6,000 fusils à Addi-Andaï. Il continue à battre le Chilet, mais sans resultat appreciable. Le ras Alouila, qui a pris position avec 2,000 fusils près d'Adoua, lui a conseillé de ne pas accepter le combat. Les ras Sebatit et Agostafafari sont au nord d'Adigrat. Un certain nombre de chefs recommencent à nous offrir leurs services.

» Ménélick avait promis d'envoyer des vivres dans le Tigré; mais les provinces qui devaient les fournir n'obéissent pas à ses ordres; bien que notre service de ravitaillement se soit amélioré, il présente toujours des difficultés.

Rome, 15 mai. — Le bruit court que de mauvaises nouvelles sont arrivées d'Afrique les ministres viennent de se réunir en conseil au ministère de la Guerre pour y recevoir communication des dernières dépêches du général Baldissera.

La défense du général Baratieri

Rome, 15 mai. — Le général Baratieri a adressé à un de ses amis de Milan une lettre datée de Massaouah, 26 avril, dans laquelle il affirme qu'il a été *un des derniers officiers qui aient quitté le champ de bataille d'Adoua.*

Il dit aussi avoir toujours bien traité le général Arimondi et assure qu'il ignorait son remplacement par le général Baldissera quand il a engagé la bataille, dans le succès de laquelle il croyait fermement.

La Chambre belge vote le projet du Congo

Bruxelles, 15 mai. — La Chambre a adopté par 61 voix contre 55 et 20 abstentions l'ensemble du projet de loi du Congo.

Un voyage accidenté

Cadenabbia (Lac de Come), 15 mai. — Le duc de Saxe-Meiningen, qui se rendait hier de Florence à la Villa Carlotta, a fait une chute sur une route escarpée et pavée en arrivant à Varenno et s'est blessé au genou droit. Il sera probablement obligé de garder longtemps le lit.

On se rappelle qu'il y a quelques jours, le duc de Meiningen avait été assailli par des brigands italiens.

Le Commerce Français avec les États-Unis

Voici le relevé des importations et exportations de provenance ou destination françaises et allemande aux Etats-Unis, de maximum atteint à maximum, de 1790 à 1894 :

1° Importations aux Etats-Unis de ces deux provenances. — La statistique de ces importations ne commence qu'en 1821.

Les maxima atteints ont été successivement, aux provenances de France, de :

Années	Dollars
1821	4.125.292
1822	5.994.931
1824	7.066.454
1825	10.939.536
1831	13.898.087
1835	22.396.330
1836	31.774.413
1839	32.374.687
1853	33.224.034
1854	35.754.829
1856	48.827.879
1874	51.691.896
1875	59.773.148
1880	69.344.412
1881	69.806.375
1882	88.877.606
1883	97.989.164
1888	71.365.865
1889	69.566.618
1890	77.672.315
1891	76.688.965
1892	68.554.793
1893	76.076.245
1894	47.549.974

Exportation des Etats-Unis vers la France et l'Allemagne :

Années	Dollars
1790	478.050
1792	646.117
1793	1.805.884
1794	5.037.923
1795	9.635.524
1798	14.563.343
1799	17.866.493

point culminant d'alors, après lequel décroissance rapide jusqu'à zéro en 1812 et 1814. — Reprise en 1815 légère, mais lentement progressive, partant du chiffre de 2.379.733 dollars.

Il faut arriver à l'année 1865, pour dépasser le maximum de l'année 1779.

Années	Dollars
1865	20.315.102
1866	24.546.125
1867	22.068.178
1868	31.190.322
1869	37.883.252
1870	42.288.877
1873	61.590.047
1874	62.993.225
1881	70.188.252
1890	85.563.312
1891	92.795.456
1892	105.521.558
1893	83.578.988
1894	92.357.463

Importations soumises aux droits pour les deux provinces de France et d'Allemagne :

Années	Dollars
1890	66.792.014
1891	66.849.651
1892	60.486.749
1893	66.932.078
1894	40.615.392

D'Allemagne :

de 23,517,346 dollars en 1871. Séries de maximum atteints :

Années	Dollars
1852	14.403.694
1893	58.288.705
1884	58.523.422
1887	59.241.433
1889	70.849.482
1890	86.868.201
1891	77.846.853
1892	84.097.721
1893	71.190.503
1894	45.578.435

Il ressort du tableau ci-dessus que le minimum des importations de provenance française « soumises aux droits » aux Etats-Unis a été atteint en 1883 avec 87.356.494 dollars, tandis que le maximum correspondant des provenances allemandes a été atteint en 1890 avec 86.868.201 dollars. La supériorité des résultats des importations d'origine allemande sur les résultats des importations similaires d'origine française se maintient, à partir de 1885 jusqu'à 1890, sans interruption, variant de 3 à 9 millions de dollars ; elle est de 20 millions en 1890, de 11 millions en 1891.

Il y a décroissance du chiffre de cette supériorité à partir de cette date, la différence des totaux n'étant plus que de 4 à 5 millions en faveur de l'Allemagne, la raison de cette décroissance n'étant malheureusement que dans le fait que le sucre est passé en 1891 aux articles ne payant aucun droit.

Ce seul article, sucre, a donné 16 millions en faveur de l'Allemagne en 1890. Il figure donc pour autant dans les 20 millions ci-dessus mentionnés comme présentant le surplus des provenances d'Allemagne. Les indications qui ont été notées à chacun des articles mentionnés à la série des conclusions montrent auquel d'entre eux il faut attribuer le restant de ce surplus.

J'espère que ces indications seront un guide d'une certaine valeur pratique pour nos négociants et nos industriels. Que ces deux forces vives de notre monde économique sachent marcher d'accord et s'entr'aider, qu'ils unissent leurs capitaux et leur expérience, qu'ils pèsent ensemble la portée des choses, s'inspirant en commun de cet esprit d'entreprise prévoyant qui est nécessaire, et, forts de leur valeur mutuelle combinée, qu'ils ne craignent pas de continuer la lutte. La concurrence est toujours possible avec n'importe quel rival quand on a à son acquis des produits d'une valeur supérieure comme celle qui caractérise les produits de l'industrie française. Aujourd'hui surtout, où tous les peuples de la terre visent à alimenter leurs marchés intérieurs, pour les articles de consommation ordinaire, avec les produits d'une industrie nationale, l'avenir se trouvera être aux meilleurs produits, aux qualités le plus sérieusement supérieures acquises avec moins de frais.

Pour ce qui est du marché spécial des Etats-Unis, le commerce de France se trouve aujourd'hui avoir à lutter contre des avantages supérieurs du côté de l'Allemagne. Des millions de citoyens américains sont d'origine allemande ; des milliers de maisons en gros et en détail ont été créées par ces citoyens. Il est évident que leurs rapports sont plus naturellement dirigés vers le pays d'origine. Mais il reste encore aux Etats-Unis une supériorité numérique quintuple aux citoyens qui n'ont pas cette origine spéciale. Les sympathies sont générales chez eux pour notre pays. Que nos industriels s'adressent à eux ; qu'ils viennent, s'il le faut, créer parmi eux des agences en s'unissant par groupes d'industrie, là où l'organisation actuelle leur est trop décidément défavorable et le succès final couronnera leurs efforts.

La France a toujours exercé un grand attrait pour les habitants fortunés des Etats-Unis. Que l'on veille aux moyens de ne pas laisser cet attrait s'affaiblir. Que les rapports intellectuels et artistiques existants soient mis à profit. Il y a aujourd'hui des efforts puissants faits ailleurs dans un sens opposé : qu'on combatte ces efforts et les rapports économiques entre les deux grandes républiques ne péricliteront pas. Ils ne doivent pas péricliter. On parle souvent du patriotisme des Français. Ce patriotisme toujours propre à produire des héros, si beau qu'il soit n'est plus suffisant aujourd'hui : il faut y ajouter le patriotisme de chaque jour, de toute heure, s'exerçant constamment jusque dans les plus simples occasions. La meilleure forme de ce patriotisme dans le domaine économique n'est pas la dispute théorique d'école, mais bien l'entente de toutes les écoles sur le terrain de l'action. — (D'après le consul de France Méndez).

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
	Roubaix, Vendredi 15 mai 1896.		
3 heure soir.	20° au-dessus	778 m/m	Beau temps
7 » »	15° »	775 m/m	»
9 » »	19° au-dessus	775 m/m	»
		Samedi 17 mai 1896	
Minuit	9° au-dessus	775 m/m	Beau temps
1 heure matin	9° »	775 m/m	»
2 heures	9° »	775 m/m	»

Paris, — Vendredi 15 mai 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Une aire de pression supérieure à 765 mm. s'étend toujours sur l'Europe occidentale, du Nord des Iles Britanniques jusqu'au sud de l'Espagne. La dépression qui des Iles-Britanniques jusqu'au sud de l'Espagne. La dépression qui s'est creusée sur la Scandinavie se dirige sur la Livonie, guidée hier vers le golfe de Finlande, elle est remplie et se trouve au centre du 755 mm. et fait sentir son influence sur le centre de l'Océan, continent. Le vent est faible du Nord sur les côtes de France, fort du N.-O. en Danemark. Des pluies sont signalées sur la Scandinavie et dans quelques stations de l'Allemagne, de l'Ecosse et de l'Irlande.

En France, la sécheresse continue. La température s'abaisse sur les pays du Nord et sur l'Italie; elle monte généralement ailleurs. Ce matin, le thermomètre marquait : 4° à Haparanda, 11° à Paris, 14° à Valentia, 19° à Alger. On notait 7° à l'Aigoual, 6° au mont Ventoux, 3° au puy de Dôme, — 3° au pic du Midi. En France, la température va rester sensiblement la même, avec ciel nuageux ou beau. A Paris, hier, très beau. Moyenne d'hier, 15 mai, 13.0, voisine de la normale. Depuis hier midi, température max. : 21.0; min. de ce matin : 9.4. Baromètre à sept heures du matin : 765 mm. 5. A la tour Eiffel, max. 16.9, min. : 7.0.

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant ? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous ?

LES AVEUGLES

Le *Journal de Roubaix* a annoncé une tombola en faveur des aveugles et l'a recommandé aux âmes charitables.

M. Pivain, l'aveugle accordeur si connu à Roubaix, place des billets au prix de un franc.

L'Association Valentin Hauy en faveur de laquelle la tombola a été autorisée, ne restreint pas son action charitable à telle ou telle catégorie des victimes de la cécité : tout aveugle honnête, quelle que soit sa situation dans la vie, peut avoir recours à son patronage.

(*Œuvres entreprises.* — Sa propagande pour prévenir la cécité protège l'enfant dès le berceau. Pour ceux dont elle n'a pu sauver la vue, elle veille sur leurs premières années et parfois les arrache à des parents qui les maltraitent ou les exploitent; elle procure livres et appareils d'écriture aux enfants en âge scolaire, les fait admettre à l'école spéciale et entretient des bourses à cet effet; aux adultes, elle facilite l'apprentissage d'un métier dans un des ateliers existants pour les aveugles; elle-même en a créé un pour la fabrication des sacs en papier (Paris, 62, rue St-Sauveur) et un autre destiné aux femmes pour la brosserie (chez les Sœurs aveugles de St-Paul, 88, rue Denfert-Rochereau), elle a aussi organisé pour faire suite à ce dernier, une maison de famille à Tracy (Oise). Lorsque l'aveugle est muni d'une profession, elle lui aide à se procurer instruments de travail, matière première, clientèle et même un travail facile à domicile (tricot, crochet, etc. pour les femmes). S'il est trop âgé ou impotent, elle procure l'hospitalisation ou des secours. — Pour tous, jeunes et vieux, elle a créé une Bibliothèque, des journaux imprimés en relief, une Salle de réunion et de récréation. Enfin, pour les plus nécessiteux, un Vestiaire et une Caisse des loyers.

Ressources — Certes, la mission de l'Association Valentin Haüy est admirable, mais ses besoins sont grands et ses ressources encore petites. La France et l'Algérie comptent 40.000 aveugles sur lesquels 30.000 sont indigents (les causes de cécité étant surtout fréquentes parmi les classes pauvres), et l'Association Valentin Haüy, de fondation encore récente, possède à peine 3.000 fr. de rentes assurées. Comment avec de si minimes ressources venir en aide à de si nombreuses et si poignantes douleurs ? Le zèle, la charité des membres de l'Association le font tenter ; à force de dévouement et d'économie, ils sont parvenus à faire beaucoup de bien avec peu d'argent ; cependant l'argent aussi est nécessaire. Jusqu'ici, l'œuvre n'a été favorisée, de la part des pri[illegible] de bienfaisance, d'aucune grande libéralité ; elle est obligée de recueillir franc par franc le pain quotidien.

Objet de la loterie. — Mais, parmi les malheureux qui implorent son assistance, il y a des misères pressantes qui ne peuvent attendre le lent accroissement des ressources annuelles : il faut donc un grand effort pour se procurer de promptes et abondantes ressources, car la vie marche, les malheureux souffrent et meurent avant qu'on ait pu leur faire du bien. C'est pour venir en aide à tant d'infortunés cruelles que l'Association Valentin Haüy est obligée de faire une grande loterie de 30.000 billets à 1 franc ; c'est en faveur de ces milliers d'aveugles parmi lesquels beaucoup ont connu la lumière et, chargés de famille, terrassés en pleine activité, ont vu leur vie brisée par la cécité; c'est pour eux, pour pouvoir, avec l'aide de Dieu, les relever, que l'Association Valentin Haüy tend la main à tous les gens de cœur : qui donc lui refusera son obole ?... Vous qui avez des yeux, pensez à ceux qui n'en ont pas !...

— Plusieurs jeunes filles de bonne famille ont bien voulu s'occuper du placement des billets ; les Roubaisiens, si charitables, voudront s'intéresser à cette œuvre.

Ecole des Sciences Sociales et Politiques DE LILLE

HISTOIRE DE LA SCIENCE POLITIQUE PAR M. DE MARGERIE

4e LEÇON

Les théories absolutistes de Hobbes, que nous avons exposées dans la précédente leçon, peuvent paraître complètement démodées de nos jours et ne pas mériter de nous retenir davantage. Les doctrines de Hobbes sont cependant, malgré leur ancienneté, tout à fait actuelles quant au fond, et à ce titre une leçon spéciale doit être consacrée à leur réfutation minutieuse.

En philosophie, Hobbes écarte Dieu, nie le libre arbitre et la responsabilité, fait dériver toutes nos connaissances de la sensation: le positivisme évolutionniste ne soutient pas autre chose.

En politique, Hobbes enseigne la théorie du pouvoir absolument absolu: les citoyens n'ont pas à se préoccuper du bien et du mal, du juste ou de l'injuste, il leur suffit de savoir que la loi a parlé. — De nos jours également, on proclame la souveraineté absolue de l'Etat; on traite de révolté et de factieux ceux qui disent qu'une loi injuste n'est pas obligatoire et qu'un honnête homme a le devoir d'y désobéir, on foule aux pieds toutes les règles de la morale et tous les préceptes de la justice.

Ce regain d'actualité qu'obtient aujourd'hui le système de Hobbes vaut la peine qu'on s'y arrête pour l'examiner et le discuter soigneusement.

Il faut tout d'abord poser un principe certain : c'est que les hommes ne peuvent vivre en société sans pratiquer deux vertus fondamentales, la justice et la charité. La justice qui fait respecter les engagements que l'on contracte; la charité qui pousse à l'oubli de soi et aux sacrifices pour autrui inspirés par un amour désintéressé.

De ces deux éléments, Hobbes n'a vu que le premier; il ne connaît que le « chacun pour soi » et soutient que la forme première de la vie humaine est non pas le groupement, mais l'isolement. — Quant à la justice, il l'a vue, mais il l'a introduite dans son système sans droit et sans sucres. En déclarant qu'à l'origine chacun a droit à tout, Hobbes fait de l'utilité le seul fondement du droit. En accordant au souverain un pouvoir de contrainte illimité, Hobbes substitue la force au droit et fausse toutes les notions d'une saine politique.

Mais le point le plus faible de tout le système est la théorie de la force obligatoire des lois édictées par l'Etat. Hobbes n'admet pas de bornes au pouvoir législatif de la société et il la déclare seule capable de donner les règles d'après lesquelles chacun distinguera le juste et l'injuste, le bien et le mal.

Il y a là une énormité et une inconséquence. Une énormité, car au-dessus des lois humaines, il est des lois naturelles ou divines dont l'ensemble s'appelle la morale et qui régissent les relations des hommes entre eux. Une inconséquence, car Hobbes a vu lui-même qu'il ne pouvait se dispenser de placer à la source de la société civile une loi antérieure et supérieure au législateur humain, la loi de la fidélité et du respect des pactes; donc il y a quelque chose de juste en soi. Dès lors, comment soutenir que la distinction du juste et de l'injuste repose toute entière sur la loi humaine? Après avoir déduit logiquement de sa psychologie que l'utilité est la mesure du droit, Hobbes attribue illogiquement aux pactes une force obligatoire et fait de la morale l'œuvre capricieuse du législateur humain.

Un dernier reproche peut encore être adressé à la théorie de Hobbes : c'est d'aboutir à l'absolutisme le plus complet et à la tyrannie la plus dégradante. Il y a en l'homme autre chose qu'une bête féroce et on peut le guider autrement que par la terreur. L'Etat n'est pas la source de tous les droits; sa mission se borne à en assurer le respect. La vérité est que le souverain doit être tout puissant pour le bien, impuissant pour le mal; c'est pourquoi il faut redouter la concentration formidable qui engendre le cesarisme et la révolution; c'est pourquoi, en d'autres termes, il faut rejeter définitivement les théories absolutistes du philosophe anglais.

AU VÉLODROME ROUBAISIEN

Le premier des quatre coureurs engagés dans la course des 50 kilomètres, le jeune Champion, est arrivé hier soir avec son manager, M. Laur, le directeur sportif de la maison Clément, et ses entraîneurs avec leurs machines. Les promeneurs qui ont pu voir, rue de la Gare, cette première arrivée, avaient peine à se figurer qu'il n'y avait là que le contingent d'un seul coureur et cependant cela n'approche pas encore à beaucoup près du service de Tom Linton et Cissac, assuré par la maison Gladiator. C'est cette dernière qui mobilise un corps d'entraînement qu'on a appelé si pittoresquement l'armée gladiatorienne.

L'attirail formant cette armée arrivera ce soir, partie à 6 heures, partie à 11 heures.

C'est déjà un spectacle peu banal que de voir de près ces machines à nombreuses places; mais que sera ce demain que de les voir tourner à des allures vertigineuses dans les virages?

Au vélodrome des Arts-Libéraux à Paris, dont la piste ressemble assez à la nôtre, il est toujours, paraît-il, terriblement émotionnant de voir virer ces quadruplettes et quintuplettes dont les hommes sont forcés pour passer de face brusquement et ensemble au mouvement de courbe qui donne toujours l'impression de les voir tomber vers la pelouse.

Les spectateurs de la galerie feront bien de se prémunir contre cette émotion, en se persuadant qu'il n'y a aucune espèce de danger, en raison de l'habitude des équipiers de se livrer à cet exercice.

Tom Linton, Cissac et Lesna doivent arriver ce soir, à midi ou à 4 heures.

Champion, qui avec son manager, est plein d'espoir et compte s'assurer sinon la première, du moins la seconde place, s'entraînera ce matin avec son service d'entraînement.

***

Nous apprenons, à propos de la question des records qu'on pourrait battre dimanche, que le concours de M. Moore, chronomètreur officiel de l'U. C. F. à Paris, a été demandé pour prendre les temps de la course.

***

On nous prie de rappeler que les courses commenceront à 3 heures précises, afin que les séries et finale Juniors soient terminées assez tôt pour donner le départ des 50 kil. à quatre heures. Cette épreuve sera terminée à cinq heures environ, et les séries de la course pour triplettes, quadruplettes et quintuplettes seront courues à partir de 5 heures 1/2.

Les portes du vélodrome seront ouvertes à partir de deux heures.

Le bureau de location des places numérotées chez Jube sera ouvert jusque dimanche à une heure.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous prions nos amis de vouloir bien nous faire connaître par lettre les noms des électeurs qui à leur connaissance n'ont pas pu prendre part au scrutin du 3 mai, soit par suite de décès, de présence sous les drapeaux, de départ de la ville ou de maladie les tenant au lit.

Nous transmettrons ces renseignements au bureau de l'*Union sociale et Patriotique*, qui vérifiera s'il a été fait usage de leur suffrage.

Les électeurs à qui, arbitrairement, on a refusé de séjourner dans la salle du vote de leur section, ceux qui en ont été expulsés sans motif valable et n'ont pas consigné une réclamation au procès-verbal, sont priés de nous envoyer leur témoignage par écrit ; nous le communiquerons au Comité de l'*Union Sociale et Patriotique* qui en vérifiera le bien-fondé.

Nous prions aussi les électeurs qui ont été témoins d'irrégularités commises dans leur bureau respectif de nous les faire connaître par écrit.

Enfin nous demandons à toute personne possédant des renseignements quelconques pouvant servir à l'enquête de vouloir bien nous les transmettre.

Nous invitons en outre ceux de nos amis qui se sont abstenus pour un motif quelconque et qui seraient détenteurs de leur carte électorale de vouloir bien la faire parvenir au bureau du journal.

Le même avis s'adresse aux parents des soldats présents sous les drapeaux, des infirmes, des malades, des absents, etc.

Les protestations contre les élections municipales de Roubaix. — Le Conseil de Préfecture a été saisi de neuf protestations contre les élections municipales de Roubaix. L'une d'elles, que nous publions ci-après, a trait à l'élection en général ; les huit autres viennent des 3e, 4e, 5e, 9e, 10e, 12e, 14e et 15e bureaux.

Voici la protestation de MM. Dervaux et Duthoit :

« A Messieurs les Président et Membres du Conseil de Préfecture.

» Messieurs, les soussignés : 1° Joseph Dervaux, fabricant, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Chemin, 18; 2° Edouard Duthoit, propriétaire, demeurant à Roubaix, 38, rue Saint-Georges.

» Qui l'honneur de vous exposer :

» Que les opérations électorales du 3 mai 1896, en vue de l'élection du Conseil municipal, ont été irrégulièrement conduites ;

» Que l'ouverture de certains bureaux a été faite avant huit heures du matin, en sorte que les partisans de la liste collectiviste ont seuls participé à la désignation des assesseurs ;

» Que dans la plupart des bureaux, le président a désigné d'office le secrétaire sans consulter les assesseurs et que les électeurs ont été contraints de quitter la salle aussitôt après avoir voté;

» Que les partisans de la liste de l'Union sociale et patriotique qui ont essayé de stationner dans les salles de vote ont été expulsés par les agents de police appelés par le président;

» Qu'au contraire, le maire et des partisans connus de la liste collectiviste se sont introduits et ont séjourné dans les locaux de plusieurs sections ;

» Que les présidents des bureaux avaient devant eux une liste de fonctionnaires de la ville domiciliés dans leur section et promenaient leurs doigts ostensiblement sur le bulletin de vote de ces fonctionnaires avant de le laisser déposer dans l'urne dans le but evident de s'assurer de la nature du vote d'après la qualité du papier, qui était différent pour les listes en présence;

» Que des soldats et des citoyens ayant quitté la ville sont émargés comme ayant voté, que les listes électorales et les procès-verbaux n'ont pas été tenus à la disposition des électeurs le lundi 4 mai.

» Que les feuilles de dépouillement ont été tenues d'une façon irrégulière;

» Que dans ces conditions, les soussignés demandent qu'il vous plaise d'annuler les opérations électorales du 3 mai 1896, à Roubaix, et ordonner qu'il sera procédé à nouveau à l'élection de 36 conseillers municipaux.

(Signatures) »

Après vingt cinq ans de bons et loyaux services. — Jeudi, une petite fête avait été organisée chez M. Camille Verkinder, receveur de rentes, rue Ste-Thérèse, à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée dans la maison d'une servante, Marie Chevalier, âgée de 46 ans, née à Antoing. Cette brave fille est restée 25 ans dans la même famille et a élevé tous les enfants. Un dîner, pendant lequel a régné la plus grande cordialité, a réuni, autour de la même table, la famille de M. Verkinder et celle de Marie Chevalier.

La veille, mercredi, M. Camille Verkinder avait eu l'excellente pensée de faire célébrer une messe dans l'église du Sacré-Cœur pour les membres des deux familles.

La tombola des Anciens combattants de Crimée. — Voici la liste des lots déjà reçus par les Anciens combattants de Crimée pour la tombola qu'ils ont organisée, et dont le tirage aura lie